



Charles Sirois

Président du conseil

Assemblée générale annuelle des actionnaires

Le 25 février 2010 – Montréal (Québec)

Priorité au discours prononcé

Merci Gerry. J'aimerais vous parler brièvement de quelques-uns des principaux secteurs sur lesquels le conseil a mis l'accent au cours l'année écoulée.

La fin de 2009 marque l'achèvement de ma douzième année à titre de membre du conseil de la Banque CIBC et ma première année en qualité de Président du conseil. Au cours de cette période, le secteur financier mondial, ainsi que la Banque CIBC, ont tous deux connu des changements importants.

Tant pour ce secteur que pour la Banque, le parcours n'a pas toujours été sans secousses. Toutefois, la Banque CIBC est aujourd'hui l'une des banques les plus solides en Amérique du Nord, grâce à son bilan robuste, à une stratégie bien définie et à des occasions de croissance prometteuses de ses services bancaires de base au Canada, ainsi qu'à l'étranger.

Les fonctions d'administrateur ont énormément changé au cours des douze années que j'ai passées au conseil de la Banque CIBC, mais les responsabilités principales restent les mêmes qu'au jour de mon arrivée, les mêmes que depuis toujours. Il s'agit de la supervision de la gestion des activités et des affaires de la Banque CIBC.

Votre conseil a eu un ordre du jour bien rempli en 2009. Nous nous sommes concentrés sur un certain nombre de secteurs clés.

- Par nos efforts continus, nous avons veillé à la consolidation des systèmes de gouvernance de la Banque CIBC et à l'amélioration de la surveillance de la gestion du risque à l'échelle de la Banque.
- Nous avons œuvré en vue d'assurer que la composition et les aptitudes du conseil s'harmonisent avec les besoins de la Banque CIBC et les exigences d'un monde en plein changement.
- Nous avons consacré beaucoup de temps et d'attention à la mobilisation des parties intéressées, travaillé de près avec la direction en vue d'établir une stratégie visant la réussite à long terme de la Banque et revu le cadre de rémunération de nos membres de la haute direction afin de l'harmoniser avec la direction stratégique de la Banque de générer des bénéfices constants et durables.

Je suis fier du travail et des progrès que nous avons faits. Maintenant, si vous le permettez, je vais vous parler brièvement de chacun de ces secteurs.

Agir en fonction d'une stratégie d'entreprise élaborée avec précision détermine en grande partie la valeur pour les actionnaires. Bien que l'élaboration d'une telle stratégie relève de la direction, votre conseil y participe de manière active et ininterrompue. Nos administrateurs apportent expérience, conseil et perspective au processus de planification de la stratégie de la Banque CIBC. Gerry vous en a déjà parlé, mais laissez-moi ajouter que je crois que nous avons atteint la clarté et la précision, ainsi qu'un niveau élevé de confiance dans les plans et le potentiel d'avenir de la Banque.

Au cœur de notre stratégie, on trouve l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque adopté par le conseil en 2008. Cet énoncé de politique stipule que la Banque CIBC aspire à être une institution financière aux revenus de première qualité, tout en conservant un profil de risque plus bas que la moyenne.

Lors du processus annuel de planification stratégique et financière de la Banque, le conseil a adopté certaines améliorations à l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, afin de maintenir une correspondance étroite entre le risque et la stratégie d'entreprise. Ces changements tiennent compte des plans de la Banque CIBC en vue de prendre de l'expansion dans des domaines précis, compte tenu

de notre objectif d'être une banque canadienne présentant de plus faibles risques.

Nous continuons de percevoir l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque comme un outil important pour appuyer à l'échelle de l'entreprise une culture du risque conforme à nos objectifs stratégiques plus étendus.

Le renouvellement du conseil d'administration est une priorité continue de la Banque CIBC. Le conseil n'est aussi bon que les membres qui le composent, la diversité des compétences de chacun d'eux et le degré de liberté d'expression de leur point de vue à la table du conseil et auprès de la direction. Depuis longtemps, la Banque CIBC accorde beaucoup d'importance à ces facteurs, afin de réunir ce qui nous semble un conseil bien rodé et de première qualité.

En 2009, quatre administrateurs ayant de longs états de service – M. Ivan Duvar, le président sortant M. Bill Etherington, M. John Lacey et M. Steve Snyder – ont pris leur retraite. M. Bill Duke a également décidé de prendre sa retraite et ne présentera pas sa candidature à une réélection. Ils ont tous consacré un grand nombre d'années de service de premier ordre à la Banque CIBC. C'est pourquoi je voudrais le souligner et les en remercier.

Pour les remplacer, trois administrateurs exceptionnels – M. Patrick Daniel, M. Luc Desjardins et M^{me} Jane Peverett – se sont joints au conseil et un

quatrième, M. Dominic D'Alessandro, est candidat à l'élection d'aujourd'hui. C'est une chance d'avoir ces quatre personnes très douées à nos côtés, et je les remercie de s'être engagées à servir la Banque CIBC.

Alors que le conseil d'administration se renouvelle, nous nous engageons également à assurer une bonne composition de compétences et d'expérience en vue de remplir notre mandat efficacement.

Passons maintenant à deux points qui ont toujours été au centre des préoccupations et du mandat du conseil, mais qui ont fait l'objet d'une attention particulière pendant l'exercice 2009. Ce sont la mobilisation des parties intéressées et la rémunération de la haute direction.

Entretenir un dialogue constant avec nos investisseurs et d'autres parties intéressées a toujours compté parmi les priorités du conseil d'administration de la Banque CIBC. En 2009, nous avons mis au point un cadre de mobilisation qui nous permettra d'être d'autant plus proactifs et concentrés à cet égard.

Au cours de l'année écoulée, j'ai rencontré des actionnaires, des organismes de défense des intérêts des actionnaires et d'autres parties intéressées de la communauté financière. Cette pratique n'est pas nouvelle pour un président du conseil de la Banque CIBC, mais elle a été plus structurée cette année que par le passé. En travaillant avec le Service de relations avec les investisseurs, nous

avons élargi la portée de notre plan de mobilisation et veillé à ce que les discussions se fassent en temps plus opportun. Toutes les parties prenant part à ces réunions les ont trouvées fructueuses. En 2010, la mobilisation des parties intéressées demeurera un domaine d'intérêt pour moi et les autres membres du conseil.

Ces discussions ont contribué à informer votre conseil à titre de participant actif aux côtés de la direction en vue de l'élaboration du cadre de gouvernance de la Banque CIBC, ainsi que de notre conception de la rémunération des cadres supérieurs.

En 2009, ce conseil d'administration a entrepris une autre initiative pour soutenir nos efforts continus visant à réduire le risque et à réaliser la direction stratégique de la Banque CIBC de produire un rendement constant et durable. Cette initiative a pour objectif de renforcer le lien entre notre méthode de rémunération de nos cadres supérieurs et le type de rendement que nous – et nos co-actionnaires – voulons maintenir au fil des ans à la Banque.

Nous croyons que la philosophie que nous avons adoptée répond aux exigences des investisseurs à l'égard :

- d'un lien plus étroit entre la rémunération des cadres et la création de valeur à long terme;

- d'incitatifs qui récompensent le rendement sans pour autant encourager la prise de risque inutile;
- d'une plus grande simplicité et clarté.

Par-dessus tout, nous croyons que cette philosophie convient à la Banque CIBC, compte tenu de notre intérêt à l'égard du risque et de la priorité que nous accordons à la constance et à la durabilité de nos bénéfices.

Ces changements sont décrits de façon plus détaillée dans notre circulaire de sollicitation de procurations, mais en résumé, nous avons tâché de résoudre la question de la structure et du niveau de rémunération des cadres supérieurs aux postes de direction les plus élevés. De plus, dans le cas de nos Services bancaires de gros, nous avons augmenté le montant et la durée du programme de rémunération différée afin d'établir une meilleure concordance avec l'horizon prévisionnel du risque du secteur.

Dans l'ensemble, nous avons réduit les fourchettes de rémunération des cadres supérieurs de la Banque, ainsi que le risque de fluctuation importante de la rémunération d'une année à l'autre.

Nous aimerions remercier le Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction, son conseiller indépendant, M. Watson Wyatt, et les membres de la direction pour leur travail acharné et leurs réalisations afin d'harmoniser le programme de rémunération de la Banque avec sa

stratégie et les nouvelles pratiques exemplaires du marché.

Vous avez également eu l'occasion de nous faire part de votre vision de la philosophie que nous avons adoptée et nous annoncerons plus tard au cours de l'Assemblée les résultats du vote consultatif non exécutoire.

Dans l'ensemble, 2009 a été une année productive pour votre conseil et une année de progrès pour la Banque CIBC. Au nom de nos clients et de nos co-actionnaires, j'aimerais saisir l'occasion pour remercier Gerry, son équipe de direction et tous les employés de la Banque de leurs efforts constants cette année. J'aimerais aussi exprimer ma gratitude à mes collègues administrateurs et à nos co-actionnaires pour leur appui tout au long de ma première année à titre de Président du conseil.

Au plaisir de vous faire part, l'an prochain, de la poursuite de notre progrès.